



# Avis de Course

## Banana's Cup



### Club Nautique de Saint-Raphaël Dimanche 3 avril 2022

#### **Autorité Organisatrice :**

Le Club Nautique de Saint-Raphaël organise le dimanche 3 avril 2022, la régata Banana's Cup.

#### **1.- Règles :**

Cette régata sera régie par :

- les RIR des règles de courses à la voile 2021/2024,
- Les prescriptions de la FFVoile,
- Les instructions de course type et annexes aux IC du CNSR,
- Les règles des Classes et le présent avis de course.

#### **2 et 3.- Classes admises et inscriptions :**

- Habitables : Osiris et IRC
- Intersérie Quillard de sport : (INQ)

Inscriptions et paiement en ligne exclusivement avant le **mercredi 30 mars** minuit sur le site du club nautique : [www.cnsr.fr](http://www.cnsr.fr)

Une demande de dérogation devra être établie pour les numéros de voile non conformes aux règles de classe.

#### **4.- Droits d'inscriptions :**

- 15€ pour toutes les classes.
- Majoration de 10€ pour les inscriptions tardives possibles uniquement jusqu'au samedi 2 avril 18h.

#### **5.- Programme :**

Dimanche 3 avril

- 10h25, 1<sup>er</sup> signal d'avertissement pour une à trois courses.
- Remise des prix prévue à 17h au club house du CNSR, suivie d'un pot.

#### **6 et 7.- Instructions de course et Parcours :**

Les parcours seront définis dans les IC et les annexes qui seront affichées au panneau officiel du secrétariat selon la Prescription Fédérale.

#### **8.- Classements**

Le nombre de courses pour valider l'épreuve est de 1.

#### **11.- Décharge de Responsabilité**

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques ; (voir la règle : Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la manifestation.

#### **12.- Licences et équipements :**

- Tous les membres de l'équipage devront être obligatoirement en possession de la licence compétition 2022. Les équipages étrangers devront produire une attestation d'assurance responsabilité civile valide.

- **Armement pour un éloignement à moins de 6 milles d'un abri minimum. Canal VHF 77**

#### **ACCUEIL des BATEAUX :**

Prévenir le Club Nautique de Saint Raphaël si vous souhaitez une place de port pour la nuit du samedi au dimanche : (place offerte par la Capitainerie de Santa Lucia)  
« **Place au port** » afin de nous permettre de gérer au mieux l'accueil des bateaux faites votre demande au club sur « [regates@cnsr.fr](mailto:regates@cnsr.fr) »

#### **REGLES SANITAIRES**

**En fonction des recommandations officielles, les règles de cette régata pourront être modifiées.**



**CLUB NAUTIQUE DE SAINT RAPHAEL**  
26 place du club Nautique  
83700 SAINT RAPHAEL  
[regates@cnsr.fr](mailto:regates@cnsr.fr)